

Civilisation Médiévale

XIII

L'épopée romane

Actes du XV^e Congrès international Rencesvals

Poitiers, 21-27 août 2000

TOME II



UNIVERSITÉ DE POITIERS
CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE CIVILISATION MÉDIÉVALE

2002

Lilyan Kesteloot

Directeur de recherches *IFAN – Université de Dakar*

La figure du roi et la notion de pouvoir dans les épopées ouest-africaines

Le pouvoir a de tout temps polarisé l'imaginaire, et sa répercussion sur la littérature fut magnifiquement illustrée en son temps par les travaux de Georges Dumézil. Dans ses trois tomes de *Mythe et épopée*¹, rappelons que Dumézil a développé tout à loisir les multiples expressions du pouvoir doté tour à tour des fonctions religieuse, guerrière et nourricière, et ce à travers les épopées indo-européennes, depuis les Nartes jusqu'au Mahabârata, des Greco-Latins aux Germains et Scandinaves.

L'image du chef ou du roi qui se dégageait de cette étude monumentale, référait aux religions et aux sociétés concernées tout autant qu'à leurs projections littéraires, et s'ornait tantôt de la justice de Zeus, tantôt des foudres d'Odon dans son nordique Wallala, et tantôt des mystères de l'hindou Arjuna ; rarement des trois à la fois.

Nous ne prétendons pas offrir un éventail aussi large ni aussi approfondi dans cette première approche du roi dans les épopées de l'espace mandé, qui sont le genre majeur de la littérature d'Afrique. Mais nous tenterons d'en cerner les contours, d'en isoler les éléments constitutifs, et partant, d'en dégager une conception spécifique du pouvoir, qui s'exprimerait jusque dans la politique contemporaine.

À travers mythes et textes épiques du continent noir, se dessine de façon récurrente la grande figure du chef africain, que ce soit sous sa forme féodale dans les royaumes de savane, ou sous sa forme clanique dans les royaumes de forêts.

Les Mansa mandingues, les Almamy peuls, les Mwami Tutsi ou les rois Akan et Yoruba, le Mohro Naaba, le Nkumu Mongo, le sultan des Bamoun, appartiennent certes à des aires culturelles très différentes. Différents aussi sont leurs signes distinctifs : coiffures, costumes, régalia ; et il serait impossible d'en dresser un portrait type à la manière des souverains d'Europe, avec couronne, manteau de pourpre ou d'hermine, sceptre, trône. Les rois d'Afrique connaissent aussi ces appareils, mais nombre d'entre eux sont plus discrets, et parfois très peu distincts de leurs sujets, du moins dans leur costume.

Mais que ce soit dans le faste ou dans la simplicité, ils ont tous semble-t-il un caractère sacré qu'ils obtiennent par héritage, initiation ou intronisation ; caractère qui avec la charge du pouvoir, leur confère une fonction religieuse qui sera le fondement de leur autorité.

¹ Parus chez Gallimard en 1968. Notons l'édition critique faite par J. Grisward en 1995.

Dans deux articles² récents les chercheurs Ferran Iniesta et Joseph Cervello, de l'Université de Barcelone, ont fort bien éclairé cet aspect en relation avec la royauté divine des pharaons égyptiens. Ils ont démontré la parenté structurelle de ces pouvoirs royaux au point de s'étonner :

Comment les champollioniens ont-ils pu analyser la logique du pouvoir égyptien en dehors du cadre de l'imaginaire sahariano-nilotique en général, et de la royauté divine africaine en particulier ? (Iniesta, *op. cit.*).

Ce caractère sacré du pouvoir africain a été par ailleurs remarquablement étudié à travers différents royaumes, dans le n° 10 de la revue *Systèmes de pensée en Afrique Noire*, consacré aux *Chefs et rois sacrés* (CNRS, 1987) ; de leur côté des historiens africains publiaient un ensemble d'articles sur *Le pouvoir en Afrique* (Unesco, 1986) où le sacré semblait aussi un élément constitutif si non toujours essentiel.

Ces ouvrages ont alimenté notre réflexion sur la conception du pouvoir qui se dégage des épopeées mandé qui appartiennent surtout à la catégorie royale historique³. Nous y verrons ce pouvoir en action. Mais il est nécessaire au préalable d'interroger cette notion de sacré dans le pouvoir africain, d'en dégager les nuances et les implications.

Tout d'abord si on retrouve cette dimension pratiquement dans tous les vieux royaumes d'Afrique il importe d'en distinguer la nature et les degrés.

Ainsi, comme le signalait déjà Claude Tardits il y a les rois sacrés et les rois divins (CNRS, *op. cit.*) ; à notre avis on pourrait y ajouter un degré intermédiaire : les rois-prêtres.

Le roi-divin ou le roi-dieu fut identifié d'abord par Frazer, le fondateur de l'ethnologie anglaise, puis par beaucoup d'autres chercheurs : ainsi le roi divin est un catalyseur de forces et possède des pouvoirs exceptionnels qu'il exerce sur les hommes comme sur la nature ; il s'identifie avec le cosmos au point que de lui dépendent la pluie, la fertilité des récoltes, la fécondité des femmes et animaux ; lorsqu'il vieillit ou tombe malade, on le sacrifice pour le salut de son royaume.

Hérité directement du concept égyptien pharaonique cette notion de roi-dieu ou émanation directe du monde spirituel, se retrouve non seulement chez les peuples proches de l'Egypte (Shilluk, Dinka, Buganda et même Tutsi et apparentés comme l'a bien montré Murohwa), mais aussi chez les Yoruba du Bénin (voir Palau-Marti) chez les Fon, voire les Mossi⁴ ou les Mongo (Afrique centrale).

En revanche c'est plutôt le qualificatif de roi-prêtre ou roi sacré qui conviendrait au roi Akan, lui qui est le servant et le médium du tabouret d'or véritable dépositaire du pouvoir spirituel (G. Hagan)⁵. On pourrait en dire autant de ces chefs-prêtres qu'étaient les

² Iniesta Ferran, « Le double faucon en Afrique – Royauté et pouvoir d'Etat dans les temps classiques », in Colloque Ch. Anta Diop, Dakar, 1995 ; Joseph Cervello, « La monarchie pharaonique fut-elle une royauté divine africaine », *ibid.*

³ Voir L. Kesteloot et B. Dieng, *Les Épopées d'Afrique noire*, Karthala, 1997.

⁴ Voir Luc de Heusch, *Rois nés d'un cœur de vache*, Paris, Gallimard, 1982, et *Chefs et rois sacrés*, in SPAN-CNRS, 1987.

⁵ Voir *Le Pouvoir en Afrique Noire*, Unesco, 1986.

Silatigui des clans peuls, (Hampate Ba), les Lamanes des anciennes chefferies wolof (B. Dieng), ou encore les reines-prêtresses des villages Diola de Casamance. Faut-il leur adjoindre les Mansa de l'aire Mandingue ? Ferran Iniesta estime quant à lui que ce sont des rois-divins, bénéfiques et dangereux, au même titre que les pharaons.

Alpha Konaré (Unesco, *op. cit.*) explique de son côté la différence entre Mansaya et Famaya⁶. Le Mansa étant roi de droit ou par héritage, et soumis à un rituel aussi compliqué qu'exigeant, semble davantage le prêtre d'un culte, que son objet. Il est visiblement l'intermédiaire entre sa communauté et le divin, mais et c'est capital, il n'est plus sacrifié. Le Fama, lui, sera plutôt un conquérant qui, une fois le pouvoir arraché, s'empressera de le légitimer par une intronisation qui le sacralise ; ce serait donc là un "roi sacré" appartenant à cette catégorie de chefs, dont le pouvoir s'appuie toujours sur les forces surnaturelles, mais souvent à posteriori. Dans l'épopée, la nuance est infime, comme c'est le cas pour Soundiata.

Dans les récits, cette royauté sacrée se manifestera de façon implicite, par des pouvoirs et des attributs mystérieux dont se trouvent dotés les tenants du "trône" (qui se trouve être parfois une peau de taureau ou de lion). Elle se concrétisera aussi par un mythe d'origine où se condensent les forces surnaturelles de sources parfois diverses. Ainsi le mythe ancien d'entrée de jeu le pouvoir royal et ses représentants dans l'invisible et souvent par le truchement d'un génie animal (buffle, lion, serpent, varan, etc.).

Considérons par exemple le roi du Mali, Soundiata fondateur de l'empire du XIII^e siècle, dont l'épopée tient lieu d'histoire encore aujourd'hui ; à la surpuissance animiste des chasseurs initiés "simbon" se joint l'influence mystique de Bilal, le premier muezzin de Mahomet. Le tout étant renforcé par l'apport plus proche et plus intime, car totémique, de sa mère-buffle, Sogolon. Voilà le contenu du mythe initial.

Mambo Koto Sané fondateur du royaume du Gabou est porté au pouvoir par un pacte avec le dragon local, mais après avoir été annoncé par un marabout de passage.

Au début de l'épopée bambara, Biton Koulibaly, autre fondateur d'empire (XVIII^e siècle), est conçu grâce à l'aide d'un marabout musulman, mais adopté et initié par Faro, dieu-poisson du fleuve Niger et grand dieu de la cosmogonie bambara.

On retrouve cette association des forces occultes animistes et musulmanes, mais dans une proportion inverse dans l'épopée du roi toucouleur⁷ El Hadj Omar Tall (XIX^e).

Le plus ancien mythe soudanais (XI^e siècle) raconte que le fondateur soninké du royaume du Wagadou, l'émigrant Dinga, assura le règne de ses descendants par un pacte de sang avec le dieu-serpent Bida ; leur transgression des rites et du sacrifice annuel précipita la chute du royaume et la dispersion de ses habitants.

Or tous ces mythes qui inaugurent ou ponctuent les récits épiques de l'ouest africain réfèrent chacun à des cultes bien réels, dont certains ne sont pas éteints, il faut le savoir.

⁶ Voir aussi l'article de Sékéné M. Sissoko dans Bulletin *IFAN*, n° 2, série B, t. XXXI, 1969.

⁷ Voir les thèses de Samba Dieng sur El Hadj Omar Tall, en 1983 et 1989 (Faculté des Lettres, Université de Dakar).

Ainsi en tête de ces pays conquis, souvent par la lance ou le fusil (et plus encore dans les siècles précédant la colonisation au XVII^e, XVIII^e, XIX^e s.), les souverains des royaumes féodaux conservèrent un caractère sacré non négligeable, même s'ils ne furent plus directement les prêtres ou officiants du culte ; cependant qu'une caste y sera affectée pour tout ce qui est divination, sacrifices, prières, etc.

Le roi demeurera cependant garant de la pluie, des récoltes, de la fécondité des femmes et du bétail. Il sera responsable des calamités (sécheresse, inondations, épidémies). En cas d'infirmité il ne sera plus occis (comme l'était le roi divin) mais simplement destitué.

Si l'on se tourne vers les rois des épées wolof et sérère, on retrouve cette même fonction religieuse attachée à la royauté, avec les mêmes prérogatives et obligations liées à la fonction nourricière (récoltes et fécondité). Et on apprend que dans la réalité ils furent dûment élus en fonction de critères mystiques et confirmés par un rituel d'intronisation rigoureux. À l'origine des royaumes wolof on rencontre d'abord un roi-prêtre : Ndiadiane Ndiaye séjourne dans le fleuve Sénégal avec un génie, arbitre les conflits des pêcheurs, partage les poissons, et est qualifié d'"extraordinaire" par le roi-devin du Saloum. Mais les rois qui suivirent Ndiadiane seront seulement des rois sacrés ou sacralisés à posteriori.

Enfin même certains rois présentés comme calamiteux, comme Soumangourou Kanté (Soussou) ou Salmon Faye (Sérère Saloum) ne sont pas moins accrédités par des forces magiques et des génies protecteurs qui les rendent redoutables.

C'est que tous ces rois sont considérés, de par leur statut, comme puissances occultes. Le pouvoir surnaturel étant à double tranchant, son exercice dans le sens bénéfique (fécondité, pluie) n'excluait pas la sorcellerie destructrice ; or ce pouvoir là, chez le roi, n'était pas sanctionné dans les sociétés africaines. Les épées le présentent même comme tout à fait normal, c'est l'autre face du sacré animiste.

« Un roi n'a pas de parent », dit l'épopée wolof dans la bouche du sage.

« Le pouvoir c'est pour un seul », dit l'épopée bambara, et qui le possède en use à son gré. Le roi est « Maître des eaux et Maître des hommes, Maître de la poudre et Maître du fer ».

Il s'ensuit que la fonction religieuse s'accompagnera très souvent de la fonction guerrière, spécialement là où les entités politiques se sont constituées en Etats ayant vocation à la conquête, que ce soit pour des raisons économiques (Sahel) ou démographiques (Zulu, Rwanda). Ainsi les rois du Mali, de Ségo, du Kajoor, du Sonrhaï, du Kanem-Bornou, du Mossi, du Gabou eurent des armées et firent souvent la guerre. D'où les épées ou chansons de geste (exploits) « qui traitent essentiellement de sujets guerriers », comme le rappelle avec pertinence Michel Zink.

Bassirou Dieng fit remarquer naguère que la royauté wolof et plus généralement soudanaise s'était établie sur le pouvoir lamanal lié aux dieux du sol (terre et eau), et sur le pouvoir guerrier dont le chasseur est le personnage emblématique, violent par définition. L'un était mystique et l'autre magique⁸. Ce qui reproduit toujours la structure du double faucon défendue par Iniesta.

On se rappelle aussitôt Soundiata le Chasseur issu d'une lignée de Simbon et aidé du forgeron qui lui forge son arc. Dinga le chasseur venait de l'Est, et le mythe spécifique

⁸ B. Dieng, *L'Épopée du Kajoor*, thèse d'Etat, Univ. de Paris III, 1989.

« avec ses forgerons et ses esclaves ». Le chasseur Biton va blesser de son “fer” l’antilope génie qui l’amène à Ségou Koro. Le chasseur wolof Fam Koumda va fonder la dynastie des Fall du Kajoor.

Pathé Diagne par ailleurs écrit : « dire du pouvoir africain qu’il est essentiellement sacré ou divinisé pourrait aboutir à une simplification ». Et il rappelle qu’en Afrique aussi « le pouvoir est au bout du fusil, personne ne le conteste, et pas seulement depuis l’introduction de ce moyen de guerre contemporain de la traite » (Unesco, *op. cit.*).

Rois sacrés et magiciens, rois nourriciers, rois guerriers, ce sont vraiment des rois puissants ! En réalité tous les éléments sont là réunis pour en faire des rois absous. Et plusieurs le furent, pour le plus grand bien de la littérature. Les épopées témoignent de leur faste comme de leur violence. À l’inverse on peut remarquer que nos monarchies constitutionnelles ne font pas de bons sujets épiques !

Or cet arbitraire et cette violence ont été souvent contestés par les intellectuels africains. Ils mirent régulièrement en évidence le communautarisme africain, le sens de l’égalité et de la solidarité, le peu de différences des niveaux de vie dans la société archaïque, l’absence de classes sociales, etc. Tout cela était assez juste pour les sociétés claniques. Mais dès qu’on aborde les royaumes à castes, on rencontre des sociétés pyramidales très hiérarchisées et divisées en castes endogames ; ce sont des royaumes dont le roi est la clef de voûte, et muni de pouvoirs bien plus étendus que ceux dont dispose un chef de gouvernement anglais ou français.

Certes Pathé Diagne et Cheikh Anta Diop insistèrent sur les chefs de castes et les notables qui avaient pouvoir d’élire le remplaçant du roi défunt, et de le destituer s’il était malade ou fou (comme le fut Daoud Demba au Kayor, XVII^e s.).

Mais dire que cela préfigurait la démocratie actuelle est un abus de langage. De même Alpha Konare s’il explique à merveille le mécanisme consultatif et décisionnaire au niveau des villages, ne pourra nier que l’espace mandé connaît des rois autoritaires, voire extrêmement..., sans que leur peuple songe jamais à les contester.

C’est là que les épopées nous renseignent mieux peut-être que les institutions. Elles représentent (comme au théâtre) la pratique du pouvoir royal, la façon dont le roi-fama, ou le damel, ou le lamido l’exerce en liberté.

Certes on y voit les rois peuls, toucouleur, bambara, malinke, wolof ou sérère s’informer, consulter certains sages, devins ou prêtres.

Mais on les voit aussi juger du droit des uns et des autres, décider la guerre ou la paix, faire exécuter qui bon leur semble à tort ou à raison. On les voit entourés de courtisans obséquieux et intéressés, et prêtant l’oreille à leurs flatteries, plutôt qu’aux conseils des vieux notables (voir l’histoire de Kotch Barma). On les voit cédant aux provocations des griots ou à celles des rois rivaux pour se lancer dans des guerres meurtrières (Da Monzon et le roi de Koré, épopée bambara). On les voit mettre le pays à feu et à sang pour conquérir un trône ou le reconquérir (la guerre des garmi Guedj dans l’épopée du Kajoor, ou encore Samba Gueladio dans l’épopée toucouleur denianke). On les voit enfin agir contre l’intérêt national, en brimant un preux qu’ils jaloussent (Da Monzon et Bakari Dian).

Bref ils sont exactement pareils aux souverains d'Europe, en proie à leurs passions plus souvent qu'à la raison d'Etat. Et donc ils pratiquent l'arbitraire en fonction de leur pouvoir. On ne peut que constater que nul ne les arrête, dans la mesure où ils rassemblent en leurs mains un excès de puissance.

Les peuples acceptent tout, dans les épopées. S'il y a conflit ou complot cela ne part jamais de la base, mais le plus souvent de la famille royale, ou encore de princes inféodés. Il y a des révoltes ethniques (les Peuls contre le royaume bambara) ou nationalistes (la république léboue contre le Kajoor) ; il n'y a pas de révolte populaire, pas de critique populaire.

Si Soumahoro peut régner en tyran pendant vingt ans sur le Manding asservi, c'est à cause de cela. Les griots du Manding sont à son service et il épouse les filles des chefs vaincus ; personne ne bronche. Sans l'intervention de Soundiata, on chanterait aujourd'hui l'épopée de Soumahoro Kante comme on avait commencé à le faire de son vivant (voir la chronique de Waa Kamissoko et Youssouph Cissé sur la *Gloire du Mali*).

« Le pouvoir c'est pour un seul ». « Il n'y a pas de place dans le marigot pour deux crocodiles ». Le roi peut abuser, donner et reprendre, tuer et gracier, puisqu'il est roi.

Et Soundiata le vainqueur du roi Soussou, à son tour fera exécuter les chefs qui lui résistent, et à son tour deviendra dans le texte épique non seulement roi du grand Mali, mais

Master and Warrior Master /
Sorcerer seizing sorcerer /
the answer-of-needs
(J. Johnson, *Sunjara*)

On ne peut mieux associer en une seule formule les 3 fonctions (guerrière, religieuse et nourricière) à la souveraineté (Master), et les proposer comme inséparables.

Mais si cela semble évident pour Soundiata et quelques autres (Biton Koulibaly, El Hadj Omar, Lat-Dior, Samory) rien n'est automatique ; l'on rencontre parfois aussi les 3 fonctions réparties sur des rois successifs dans un même royaume : ainsi le fondateur des royaumes wolof Ndiadiane semble concentrer sur lui la fonction religieuse, tandis que son successeur Biram Ndiema Koumba sera présenté comme le roi guerrier et nourricier. « C'est lui le roi digne de ce nom qui organisa le Djolof ».

Les épopées de l'ouest africain nous renseignent étonnamment sur la conception et le fonctionnement du pouvoir dans les jeunes Etats modernes du Continent.

Au début des indépendances, les présidents modernes furent considérés d'abord comme les substituts des gouverneurs coloniaux. Puis petit à petit on les appela Fama, Damel, Bour, Almamy ou Lamido, titres des anciens rois, par analogie avec des attitudes de type monarchique.

Pour s'imposer et se maintenir les dirigeants d'aujourd'hui eurent fréquemment recours au sacré, à l'occulte comme au religieux, à l'instar des rois anciens ; et cet appel du sacré à la rescousse du politique leur assura sans doute un répit de plusieurs

décennies. Les rites et sacrifices de chefs comme Houphouet Boigny, Eyadéma⁹ ou Mobutu par exemple, étaient connus de tous, et expliquent en partie la relative patience sinon passivité des peuples qui les supportèrent jusqu'à leur mort ou presque. Patience issue de la crainte et de l'intimidation devant ces pouvoirs surnaturels supposés ? Georges Hagan écrivait en 1981 :

D'ailleurs, cette croyance est si fortement enracinée que même ceux qui organisent des coups d'Etat vont consulter devins et visionnaires sur les chances de succès de leur entreprise. (Unesco, *op. cit.*). – Opinion confirmée par P. Geschiere (1995).

Ne s'attendant point à des pouvoirs démocratiques -au sens actuel du terme-, car n'en ayant jamais connu, les peuples concernés laissèrent s'installer les partis uniques, les inégalités sociales grandissantes, la confiscation du pouvoir par une oligarchie de fonctionnaires, qui se mua rapidement en véritable "cour" dont le président était le roi qu'on ne contredisait plus. Le griotisme devint la règle et la critique, subversion.

Les peuples africains supportèrent ainsi un nombre considérable d'abus et d'entorses à leurs droits vu que « le chef peut se permettre d'abuser » et « que le roi n'a pas d'amis ». Les proverbes traditionnels cautionnèrent longtemps des comportements que dénonçaient cependant les intellectuels non bénéficiaires du système.

Mais dans les sociétés à passé féodal, le seuil de tolérance est plus élevé que dans les sociétés claniques égalitaires, à fortiori des républiques européennes. Voilà sans doute pourquoi les peuples d'Afrique centrale et côtière furent plus "remuants" que ceux des Etats soudanais et apparentés.

De leur côté les gouvernants eurent tendance à se prendre assez rapidement pour des rois traditionnels, usant même parfois de leurs insignes, et instaurant par des moyens divers une durée indéterminée à leur règne ressenti désormais comme un patrimoine (dynastique ?) et défendu par une force (armée).

Les élections dans ce contexte devinrent caricaturales et l'alternance démocratique un leurre, et ce même dans les gouvernements dits "socialistes". Les partis uniques d'abord, puis les coups d'état militaires ont accentué cette conception de "pouvoir à vie" qui était bien celle des rois de naguère.

Ce n'est que depuis 10-12 ans, avec notamment le discours de Mitterand à La Baule, que le problème de la démocratie revint sur le devant de la scène, et provoqua une remise en cause du système établi.

Le vrai problème étant que du roi ancien on voulait seulement qu'il préserve les coutumes et assure la pluie, gage de fertilité. Sa légitimité était au départ. Une fois reconnu il l'était pour longtemps sans qu'il lui soit nécessaire de faire plus et autrement que ses prédécesseurs. La fonction était claire et définitive, et les peuples étaient satisfaits si le souverain se montrait ni cruel ni trop injuste, ni trop belliqueux ; Le bon roi était le roi tranquille en somme. S'il était de surcroît riche et généreux, on n'en demandait pas plus.

⁹ Il faut lire à ce propos le roman épique de A. Kourouma, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil, 1999.

Tandis qu'aujourd'hui les peuples attendent du chef qu'il résolve leur difficulté de vivre, qu'il leur donne du travail, de l'eau potable, de l'instruction, des soins de santé, du confort, bref un projet de société meilleure.

C'est peut-être ainsi, sous la pression de revendications de plus en plus précises, et des critiques assorties, que la notion de pouvoir pourra petit à petit se modifier en Afrique.

Bibliographie

- J. F. Bayart, *L'État en Afrique*, Karthala, Paris, 1988.
- Y. T. Cissé, *La Grande geste du Mali ; La gloire du Mali*, Karthala, 1991
- J. Cervello, *La Monarchie pharaonique fut-elle une royauté divine africaine*, Colloque Ch. A. Diop, Dakar, 1995
- Collectif, *Le Pouvoir en Afrique noire*, articles de Pathé Diagne, Georges Hagan, Alpha Konare, Paris, Unesco, 1986.
- Collectif, *Chefs et rois sacrés*, in *Systèmes de pensée en Afrique noire*, articles de Tardits, De Heusch, etc., Paris, CNRS Editions, 1987.
- P. Geschiere, *Sorcellerie et politique en Afrique*, Karthala, Paris 1995.
- F. Iniesta, *Le Double faucon en Afrique, royauté et pouvoir d'Etat dans les temps classiques*, Colloque Ch. A. Diop, Dakar 1995.
- L. Kesteloot et B. Dieng, *Les Épopées d'Afrique Noire*, Karthala, Paris, 1997.
- G. Dumezil, *Mythe et Épopée I, II, III*, préface de Joël H. Grisward, Paris, Gallimard, 1995.